

UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE QUI OUBLIE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

« Il y aura d'autres crises sanitaires ». Personne ne conteste le diagnostic d'Emmanuel Macron dans son intervention Post-Covid. On pouvait logiquement s'attendre que ce soit un axe majeur du plan présenté le 3/9/20. D'autant plus qu'Emmanuel Macron présentait ainsi cette stratégie : *« Cette stratégie que nous allons lancer, ça n'est pas une stratégie pour faire face aux difficultés du moment...non c'est préparer la France de 2030 »*.

100 Mrds € sont mis dans la balance dont 30 Mrds sur la transition écologique, mais on ne trouve pas dans cet agenda un axe clairement identifié de préparation de la résilience de la société française face aux futures crises sanitaires.

La crise du COVID a plus particulièrement mis en évidence le rôle décisif du poids des populations fragilisées par la maladie chronique, en priorité obésité, hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires. La progression en France de ces maladies chroniques ne peut s'expliquer par le seul vieillissement. Ce phénomène va continuer si rien n'est fait. Selon la CNAM, le nombre de maladies cardiovasculaires et de diabète aura triplé en 20 ans, de 2003 à 2023. Un calcul simple montre que **le surcoût sur 10 ans sera de 120 Mrds €**.

Le constat de l'épidémie de maladies chroniques est fait depuis 2006 par l'OMS Europe, constat repris par l'OMS au niveau mondial depuis 2008 et ayant fait l'objet de 2 résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU en sept 2011 et 2018. **Objectif 2030 : arrêter la progression de l'obésité et du diabète.**

Le Ministre de la Santé a annoncé un Ségur de la Santé Publique « pour parler de la prévention, de santé environnementale, de maladies chroniques, de cancers ». C'est le moment de tenir les engagements internationaux et de répondre à la crise sanitaire qui ne se limite pas à la gestion des stocks de masques.

C'est le moment de prévoir les financements et les réformes institutionnelles à la hauteur de ces enjeux.

Contact : André Cicolella 06 35 57 16 82